

AA 1800

**Documents OFFICE DU TRAVAIL LIÈGE : Correspondance
Rapports 1941-1943 (principalement 1943)**

Cette boîte, en provenance de l'Auditorat général, contient 3 fardes relatives au fonctionnement de l'Office du Travail à Liège et en particulier de sa Régie du Travail pour l'année 1943. La farde 1 contient, notamment, des données à charge de cette Régie quant à sa collaboration administrative avec les services allemands de la *Werbestelle* de Liège. On ignore qui est l'auteur car les indications de dates, sources ou autre élément d'identification de service en ont été biffées. Les autres fardes concernent surtout du courrier administratif pour cette même année 1943.

Farde 1 : Office du Travail (Liège)

- Documents administratifs de l'Office du Travail de Liège (Régie du Travail) transmis à la *Werbestelle* et à l'*O.F.K.* de Liège (1/6/1943).
Concernent des listes nominatives de placements de travailleurs.
- Courrier entre les Ateliers H. Raskin et l'O.T. Liège (14/11/1941).
- Rapport sur la collaboration de la Régie du Travail avec les services allemands (mise au travail obligatoire), s.d.
- Liste du personnel de l'Office du Travail (O.T.) et liste des entreprises reconnues, s.d.
- Liste du personnel de l'O.T. (avec répartition entre la Régie et le service "Economie"), datée du 7/12/1943.
- Instruction de l'*O.F.K.* à l'O.T. (Liège) du 4/12/1942 (travailleurs obligatoires à diriger vers la F.N.) et courrier de la Régie adressé à l'*O.F.K.* (28/4/1943 – 13/5/1943 – 25/6/1943) concernant notamment des dénonciations de travailleurs requis pour des industries "prioritaires" (pour les Allemands).

Farde 2 : Office du Travail (Liège)

- Courrier de la Régie du Travail à l'*O.F.K.* (Liège) signalant l'identité de personnes embauchées ou en rupture de contrat de travail (surtout dans les industries lourdes). Dans ce dernier cas, il s'agit clairement de dénonciations, les intéressés ayant quitté leur travail (dans certains cas, au profit de la *N.S.K.K.* ou de l'Organisation Todt, il faut le souligner). Années 1942 et 1943.
- Nota bene : cette procédure de dénonciation n'était pas anodine puisque la sanction appliquée pouvait entraîner la suppression (provisoire ou non) des timbres de ravitaillement pour l'intéressé(e) et sa famille.

Farde 3 : Documents de l'Office du Travail (Liège)

- Brouillons de lettres, rapports statistiques et d'activité établis par la Régie du Travail (département de l'O.T.) à l'intention de la *Werbestelle* (Liège). Année 1943.
- Courrier aux entreprises (contrôle des mouvements de personnel, rappel des instructions administratives, etc.). Année 1943.
Lettres et brouillons de lettres.
- Un dossier relatif aux licenciements (avec procédure complexe d'autorisation ou de refus par la *Werbestelle*, délivrance de formulaires par la Régie du Travail) figure dans cette farde n° 3. A également trait aux inaptitudes au travail (de fond, pour les mineurs, par exemple). Année 1943.
- Un classement spécifique d'instructions, courrier, brouillons de lettres, a trait à l'embauche de mineurs de fond, à l'attribution de primes de réadaptation aux mineurs, etc. consignées dans la correspondance entre les charbonnages et la Régie du Travail. Année 1943.
- Courrier spécifique pour les cas d'absentéisme dans les mines (entre les charbonnages et la Régie du Travail). Année 1943.
- Courrier divers (pour les sujets traités ci-avant) et mélangé. Année 1943. Quelques documents s.d.

Pierre BROLET
Décembre 2002